

Compte rendu de l'assemblée générale du personnel du siège à l'Hôtel de Sully le 18 février 2009

Le 12 février, les personnels réunis en assemblée générale ont voté la grève pour le mercredi 18 février. Les organisations syndicales CFDT-Culture et SNAC-FO, dans le respect des décisions souveraines de l'assemblée générale, ont donc déposé un préavis de grève pour le mercredi 18 février.

Dans la continuité du travail engagé par l'Intersyndicale depuis maintenant plusieurs mois auprès de la direction de notre établissement, et au moment où le Conseil d'administration aura délibéré à Angers « sur le projet de réorganisation du siège » salle comble ce jour, mercredi 18 février 2009, dans la grande salle l'Hôtel de Sully, avec plus de 80 personnes du siège et de monuments IDF venues discuter-débattre-témoigner de leurs inquiétudes et des actions à mener face au projet de réorganisation du siège voulue par Isabelle Lemesle.

Quatre-vingt personnes du siège et monuments IDF, le plus important rassemblement depuis 1992 et la mobilisation contre le projet de délocalisation du siège à Nevers.

L'assemblée générale a permis de réaffirmer que l'Hôtel de Sully devait être un siège au seul service des monuments et des publics, que la re concentration de certaines missions vers le « siège expert » ne devaient pas se faire au détriment des monuments, de soulever de nombreuses interrogations et inquiétudes quant au futur fonctionnement de l'établissement, elle a pointée du doigt quelques points importants comme par exemple :

- La gouvernance brutale de la présidente ;
- Le siège aura t-il les moyens de jouer réellement le rôle « d'expert » ?
- Le fonctionnement siège-monuments sera t-il « fluide »
- L'arrivée de la nouvelle mission de l'établissement « maîtrise d'ouvrage » est-elle prise suffisamment en compte par la présidente ?
- l'absence de vision et d'orientation culturelle forte
- les inquiétudes des agents sur la manière dont ils exerceront leur métier ; l'absence de discussion sur l'évolution des fiches de poste
- les objectifs assignés à chaque service et leurs missions ;
- l'absence actuelle de visibilité sur les procédures, et process entre les différents échelons et les différents services, qu'induirait cette réforme ;

D'où la nécessité d'inciter, d'encourager tous les services / agents à s'exprimer et à formaliser par écrit leurs interrogations sur les problématiques spécifiques à chacun et ainsi que thèmes transversaux (ex. : publics handicapés)...

Ces deux heures d'échanges fructueux ont été considérés par l'ensemble des participants comme **un point de départ d'un mouvement de réflexion et de mobilisation.**

Au terme de cette assemblée, il a été décidé de :

- diffuser à l'ensemble du CMN les lettres ouvertes adressées à l'attention de la présidente par des services, qui soulèvent les incohérences révélées par la future réorganisation, ainsi que les réponses apportées par la direction. Ces lettres ouvertes riches d'informations témoignent de l'intérêt réel des agents pour leur métier et de leurs craintes pour leur avenir ;
- réunir l'ensemble des remarques-dysfonctionnements-réflexions-revendications de tous les services ;
- et
- que toutes ces paroles soient transmises à notre Intersyndicale ;
- d'affirmer que ce mouvement n'est pas le fait de « quelques éléments marginaux » mais qu'il concerne et mobilise l'ensemble des services du siège ;
- d'informer-sensibiliser-mobiliser les personnels des monuments et, particulièrement, les administrateurs avant le séminaire organisé à leur intention les 4 et 5 mars 2009 ;
- de rendre transparente l'utilisation faite du budget du CMN par la présidente pour des opérations liées à son désir de prestige et de « faire savoir » ;
- questionner l'articulation siège-monuments, réaffirmer le souhait de ne pas opposer siège et monuments, mais au contraire, mettre en évidence les difficultés, les retards, les dysfonctionnements qui vont surgir du fait de la nouvelle organisation ;

d'organiser, le **vendredi 27 février à 12 heures** (*date et lieu à définir*), une prochaine réunion afin de veiller au suivi des actions nécessaires face à cette réforme ressentie comme « arbitraire ».

Plus que jamais, restons vigilants et mobilisés !